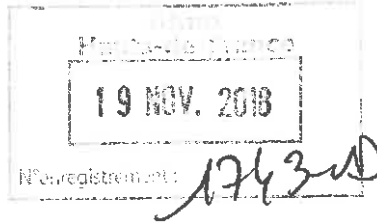




**RÉGION ACADÉMIQUE
HAUTS-DE-FRANCE**

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Amiens, le 5 novembre 2018

La Rectrice de l'Académie d'Amiens
Chancelière des Universités

à

Madame, Monsieur le Président
Association « ATMO Hauts de France »
55 Place Rihour
59044 LILLE CEDEX

Rectorat

**Division de l'Organisation
Scolaire**

**Bureau vie scolaire et
internationale
DOS 4**

Dossier suivi par :
Marie-Christine FILIPOWSKI

Tél. 03 22 82 69 72
Fax. 03 22 82 37 28

Mél : ce.dos4@ac-amiens.fr

20, boulevard
d'Alsace-Lorraine
80063 Amiens cedex 9

Horaires d'ouverture :
De 8h00 à 18h00, du lundi
au vendredi

Madame, Monsieur,

Après avoir recueilli l'avis du Conseil Académique des Associations
Educatives Complémentaires de l'Enseignement public, j'ai décidé de
renouveler l'agrément de votre association.

Je précise les points suivants, auxquels je vous remercie de porter attention :

- L'agrément est valable pour une durée de cinq ans. Il peut être dénoncé.
- L'agrément vaut uniquement pour le type d'activité (1 ou 2 ou 1 et 2) inscrit sur l'arrêté ci-joint.
- L'agrément vous donne l'autorisation de contacter les établissements scolaires de votre choix, étant précisé que le chef d'établissement garde toute autonomie pour donner une réponse positive ou négative à vos propositions, et vous demander tout renseignement complémentaire.
- L'agrément vaut pour l'association telle qu'elle est présentée dans votre dossier. Toute modification est donc à signaler à mes services.
- Il vous appartient de prendre les mesures nécessaires pour tout ce qui concerne les autres démarches qui vous incombent (déclaration aux autorités compétentes selon le type d'activité, respect de la sécurité, etc.).

Un bilan de vos interventions en milieu scolaire vous sera demandé, notamment lors de la demande de renouvellement d'agrément (lieux et modalités d'interventions, nombre de classes et d'élèves concernés, témoignages, etc.).

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Atmo Hauts-de-France	
Président	<input type="checkbox"/> Information
Directrice	<input type="checkbox"/> Projet réponse
Dir_adj / TEC	<input type="checkbox"/> Réponse directe
CO_TER	<input type="checkbox"/> Suite à donner
ETU	<input type="checkbox"/> Notification
SI_	<input type="checkbox"/> Classement
ADM	<input type="checkbox"/> Diffusion
COM	<input checked="" type="checkbox"/> Autres
QSE	<input type="checkbox"/> Autres :
Autre	

Pour la Rectrice et par délégation
Le Chef de Division

Celine

Daphnée FERET

- VU le Code de l'Education, notamment l'article L551-1 relatif aux activités périscolaires ;
- VU le décret n°2009-553 du 15 mai 2009 relatif aux dispositions réglementaires du livre V du Code de l'Education, titre V, chapitre 1^{er}, sections 1 et 2 ;
- VU la circulaire n°93-136 du 25 février 1993 relative aux relations avec les associations éducatives complémentaires de l'enseignement public ;
- VU les avis émis par le Conseil Académique des Associations Educatives Complémentaires de l'Enseignement Public, réuni le 17 octobre 2018.

ARRETE

ARTICLE 1 : Sont agréées pour une durée de cinq ans à compter de ce jour les associations dont les noms suivent, exclusivement au titre des activités mentionnées entre parenthèses :

- activité n°1 : intervention pendant le temps scolaire, en appui aux activités d'enseignement conduites par les établissements
- activité n°2 : organisation d'activités éducatives complémentaires en dehors du temps scolaire.

NOUVEAUX AGREMENTS

- **Au théâtre des poissons**, 18 rue de Beauvais 60000 FROCOURT, (1, 2)
- **Association des jardins paysagers des Hauts-de-France et des hortillonnages**, 56 rue du Vivier 80000 AMIENS, (1, 2)
- **Association et après ?**, 5 rue des cordonniers 80430 LAFRESGUIMONT ST MARTIN (1, 2)
- **Association Carisiolas**, D932 Chemin des vaches 60400 CRISOLLES (1, 2)
- **Centre culturel de rencontre parc Jean-Jacques Rousseau**, 1 rue René de Girardin 60950 EMENONVILLE (1, 2)
- **Théâtre tiroir**, 57 rue Jean-Jaurès 60870 VILLERS SAINT PAUL, (1)
- **Réseau régional des maisons d'écrivain et des patrimoines littéraires des Hauts-de-France**, Bibliothèque Louis Aragon 50 rue de la République 80000 AMIENS, (1)

RENOUVELLEMENTS D'AGREMENT

- **ACAP-Pôle Régional Image**, 8 rue Dijon CS 90322 80003 AMIENS CEDEX 1, (1, 2)
- **Animations loisirs templiers**, Centre équestre des templiers ferme de la folie 60590 TRIE-CHATEAU (1, 2)
- **ATMO Hauts-de-France**, 55 place Rihour 59044 LILLE CEDEX, (1, 2)
- **Association cultures insertion prévention**, 10 rue Condorcet 80090 AMIENS, (1)
- **Association pour le développement de la recherche et de l'enseignement sur l'environnement**, 1 Chemin de la planche 02000 BARENTON-BUGNY (1)
- **Car à pattes**, la Briqueterie 2 rue Lescouvé 80000 AMIENS, (1,2)
- **Compagnie correspondances**, Mairie, 7 rue de Plouy 80620 DOMQUEUR
- **Compagnie du Chahut**, Mairie, 8 rue de l'école 60120 CHEPOIX, (1, 2)
- **Compagnie théâtre de l'autre côté**, la Manekine, 4 allée des loisirs 60700 PONT SAINTE MAXENCE, (1, 2)

- **Conservatoire d'espaces naturels de Picardie**, 1 place Ginkgo, village Oasis 80044 AMIENS CEDEX 1, (1)
- **Croisée des arts**, 1 rue du Tilleul 60730 CAUVIGNY (2)
- **Echange pour une terre solidaire**, 2 rue de l'Écu 60700 PONT SAINTE MAXENCE, (1, 2)
- **En savoir plus**, 52 rue du Vivier 80000 AMIENS, (1)
- **Grandir ensemble**, 46 square de la mare Gaudry 60200 COMPIEGNE (1)
- **Hapax compagnie**, Centre culturel Municipal, 7 rue Marceau 02700 TERGNIER, (1, 2)
- **Instinct tubulaire**, 15 rue Cardon 80000 AMIENS (1,2)
- **La fabrique d'images**, 51 rue de Prague 80000 AMIENS (1, 2)
- **La batoude**, 9 allée J. Strauss 60000 AMIENS (1, 2)
- **La lune des pirates spectacles**, 5/1 passage Bélu 80000 AMIENS (1, 2)
- **L'étoile de la relax**, Chez Laurence Minet, 138 rue Guillaume Cale 60600 CLERMONT, (1, 2)
- **Maison de la nature et de l'oiseau**, 6 rue de la Vallée 02860 NEUVILLE SUR AILETTE, (1, 2)
- **Médiation insertion éducation par le livre**, 210 rue Emile Francfort 80000 AMIENS, (2)
- **Oppelia-CSAPA horizon 02**, 10 rue de la chaussée romaine 02100 SAINT QUENTIN (1, 2)
- **Orchestre de Picardie**, 45 rue Pointin 80000 AMIENS, (1)
- **On a marché sur la bulle**, 147b rue Dejean 80000 AMIENS (1)
- **Pic'art théâtre**, 83 rue des écoles 60130 CATILLON (1)
- **Picardie lait**, 19 bis rue Alexandre Dumas 80096 AMIENS CEDEX 3
- **Rafistol et Cie**, 12 rue Frédéric Petit 80000 AMIENS, (1, 2)
- **Théâtre de la ramée**, 481 rue de la Ramée 60400 CUTS (1, 2)
- **Yakamovie**, Espace INOVIA, bâtiment 4, 135 BD Cambronne 60400 NOYON (1, 2)

ARTICLE 2 : L'agrément peut être retiré dans les mêmes formes.

ARTICLE 3 : Le Secrétaire Général de l'Académie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à AMIENS, le 19 octobre 2018

~~Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général de l'Académie~~

~~Béatrice CORMIER~~

Jean-Jacques VIAL